COMMUNE DE ATTERT

Province de Luxembourg
Arrondissement d'Arlon

À Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal d'ATTERT,

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu en la Maison communale, salle du Conseil communal, **le jeudi 15 octobre 2026 à 19 heures 30.**

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Modification budgétaire numéro 2 de 2026 - Approbation
3. Budget prévisionnel de la taxe relative à la collecte et au traitement des déchets ménagers et y assimilés - Arrêt du taux de couverture - Exercice 2027
4. Règlement-taxe relatif à la collecte et au traitement des déchets ménagers et y assimilés - Exercice 2027
5. Représentants de la Commune au sein des intercommunales, services, unions, commissions et autres diverses assemblées/organes supra communaux - Désignation
6. Règlement-taxe relatif à la taxe additionnelle à l'Impôt des Personnes Physiques - Exercice 2027
7. Règlement-taxe relatif au taux des centimes additionnels au Précompte Immobilier - Exercice 2027
8. Règlement-redevance relatif à l'occupation de salles communales - Exercices 2026 à 2031 - Mise à jour 2026
9. Acquisition d'un bien à Schockville - Approbation du projet d'acte authentique
10. Patro Desmond Tutu - Octroi d'une subvention exceptionnelle
11. Mise à disposition d'un local communal pour un stage de poterie pour enfants - Approbation
12. Mise à disposition d'un local communal à la crèche inclusive "Les Petits Nicolas" durant les congés d'automne - Approbation
13. Fabrique d'Église de Nothomb - Budget de l'exercice 2027 - Approbation
14. Fabrique d'Église de Schockville - Compte de l'exercice 2025 - Approbation
15. Fabrique d'Église de Thiaumont - Modification budgétaire n°1 de 2026 - Approbation
16. Motion relative au respect de l'inviolabilité du domicile, à la protection des droits fondamentaux et au soutien à la solidarité locale – Déclaration de la Commune d'Attert comme « Commune hospitalière »

Attert, le 7 octobre 2026

Pour le Collège communal,
Par ordonnance,

Le Directeur général,

Ch. VANDENDRIESSCHE

COMMUNE D'ATTERT - PROVINCE DE LUXEMBOURG

Le Bourgmestre,

L. QUIRYNEN